Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 11

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, A.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

77e année *N° 11* *Novembre 1980*

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE: *Renseignements administratifs* — *Editorial:* A Fournier — *Billet du président* — *Vétérans SAR:* J.-P. Frelechoux — *Avis SAR:* G. Fragnière — *Conseils aux débutants:* M. Léchaire — *Echos de partout:* T. Muller — *Le coin du lecteur* — *Production et consommation de miel en Suisse:* H. Jutzi — *Histoire de l'apiculture:* F. M. — *Variétés:* Animaux protégés en Suisse — *Calendrier* — *Concours des ruchers SAR 1980:* J. Chammartin — *Vie de nos sections* — *Nécrologie:* Henri Catillaz — *Convocations* — *Comptes rendus* — *Annonces.*

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENTS

PAGES DE COUVERTURE: 1/1 Fr. 110.—.
PAGES INTÉRIEURES: 1/1 Fr. 100.—, 3/4 Fr. 85.—, 1/2 Fr. 60.—, 1/4 Fr. 30.—, 1/8 Fr. 15.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse: Fr. 14.— **Etranger: Fr. 18.—** **Chèques postaux 10-1480**

Editorial

Bonne fête à M. Henri Barbey-Régamey

Le rédacteur du ***Journal suisse d'Apiculture*** *ne vous connaît pas, et c'est la première fois le samedi 11 octobre dernier qu'il a entendu prononcer votre nom.*

A cette occasion il apprit, de la bouche même du président SAR, que vous êtes, ***M. Henri Barbey-Régamey, des Monts-de-Corsier****, dans l'attente de la venue de votre nonantième printemps! Nous sommes en novembre et les quelques mois qui nous séparent de la prochaine saison apicole seront vite passés! Pour l'heure, le Comité SAR et tous les membres de notre grande Société romande d'apiculture vous transmettent leurs vœux les plus sincères!*

Je relève, pour la petite histoire, qui revêt une très grande importance, que M. Henry Barbey est membre de la section des Alpes et que, depuis 1917, il

participe régulièrement à toutes les manifestations de cette société d'apiculture.

1917... 1980! Cela fait 63 ans! 63 ans de fidélité, c'est un bail!... Et... un long bail!

Apprends encore, Ambroise mon lecteur, que malgré cette longue appartenance à la SAR, M. Barbey n'a jamais eu l'idée de rouspéter contre l'organisation ou la gestion de notre Société romande d'apiculture. Ponctuellement, il a toujours versé le montant de sa cotisation annuelle car il a compris, depuis bien avant ta naissance et la mienne, que par l'acquittement d'une cotisation modique à sa société régionale d'apiculture

- *il reçoit régulièrement notre revue mensuelle*
- *il bénéficie d'une couverture en responsabilité civile à l'encontre de dommages éventuels que pourraient causer ses abeilles envers des tiers*
- *aide financière et conseils judicieux lui sont accordés sans bourse délier si son apier devait être atteint par l'une ou l'autre maladie des abeilles*
- *il peut participer à de nombreuses conférences, projections de films ou autres réunions diverses au cours desquelles, gratuitement, sont divulgués et vulgarisés les résultats des recherches récentes, ou ceux de méthodes améliorées, ou encore le fruit d'expériences nouvelles concernant la culture des abeilles, etc.*

M. Henri Barbey a toujours su qu'en faisant partie de la société d'apiculture de sa région, il devenait d'office membre de la Société romande d'apiculture (SAR) et que, partant, il ne pouvait résulter pour lui, apiculteur de Romandie, que des avantages.

Pour son exemple de fidélité, nous le félicitons bien chaleureusement.

Mon cher Ambroise, tu voudrais bien pouvoir dire aux quatre vents comment s'y prendre pour devenir membre de la SAR?

Sache d'abord informer ton voisin apiculteur, non-membre de notre société, que la SAR groupe la quasi-totalité des propriétaires d'abeilles de Romandie. Elle se compose de 7 Fédérations cantonales d'apiculture: jurassienne, canton du Jura, neuchâteloise, fribourgeoise, vaudoise, genevoise, valaisanne.

Chacune de ces fédérations (sauf Genève) se divise en plusieurs sections. Il suffit d'adhérer à l'une de ces dernières pour devenir membre de la Section d'apiculture de..., membre de la Fédération d'apiculture..., membre de la Société romande d'apiculture (SAR).

A la tête de chaque section d'apiculture œuvre un comité. C'est auprès de l'un des membres de ce comité de section qu'il faut s'annoncer si l'on veut bénéficier des multiples avantages que procure l'appartenance à la Société romande d'apiculture.

Sion, octobre 1980. ***A. Fournier***